

Communiqué relatif au renouvellement des conseils régionaux

Écrit par Dr Tidiane

Conformément à l'appel à candidature n° 0327/2019/CNOM du 27 Mai 2019

Mme le président du Conseil National informe l'ensemble des médecins du Mali que :

1. La date limite de dépôt des candidatures est prorogée au vendredi 05 juillet 2019 à 17h 00 mn;

2. Les dossiers de candidatures peuvent être déposés au Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CNOM) concerné qui procédera à un examen préliminaire des candidatures avant leurs transmissions au CNOM dans le délai sus indiqué;

3. La validation finale des candidatures se fera au Conseil National de l'Ordre des Médecins, en concertation avec le Conseil Régional concerné;

4. Le casier judiciaire est remplacé par un engagement sur l'honneur du médecin précisant qu'il n'est ni poursuivi, ni condamné par une décision de justice pour les zones d'insécurité;

5. Dr Alou MACALOU, conseiller à l'Organisation du CNOM est le Président de la Commission électorale. Conformément aux dispositions règlementaires, il travaillera en collaboration avec les superviseurs électoraux du conseil national, les Directeurs Régionaux de la Santé pour une élection réussie au niveau des CROM.

Mme le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins sait compter sur l'implication de tous les médecins du Mali pour la tenue des élections des conseillers de région dans un climat calme et apaisé.

Communiqué relatif au renouvellement des conseils régionaux

Écrit par Dr Tidiane

Télécharger le communiqué [ici](#)